L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.
JOURS DE PUBLICATION DURANT L'ETE, MARDI, JEUDI ET SAMEDI
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 JUILLET 1837.

☞ Les personnes qui doivent à l'imprimerie de l'*Abeille*, soit pour abonnement, ou avis, sont priées de solder leurs comptes après la troisième demande, afin d'éviter des poursuites judiciaires.

Comme il est à notre connaissance que des numéros de l'*Abeille* ont été vendus dans les rues et autres lieux, avant que nous ne les fassions pas vendre notre feuille, nous invitons le public à ne pas acheter de qui que ce soit les exemplaires de l'*Abeille*; ceux qui seraient offerts en vente étant destinés à nos abonnés, c'est un tort qu'on leur fait ainsi qu'à nous, et pour lequel nous sommes décidés à poursuivre quiconque serait trouvé en faute.

Nous avions déjà dit que la Banque de l'Etat de la Louisiane avait adopté une résolution pour payer $10 en espèces sur tous les billets de banque émis par elle; aujourd'hui nous avons à annoncer que cette institution en vertu d'un arrêté, pris par la direction dans sa séance de samedi passé, a unanimement résolu qu'elle paierait, en espèces les billets suivans, $5, 10, 20, et 50; sur les billets de $100, elle paiera $50 en es. èces, sur ceux de $500, elle en paiera $100, et sur les billets de $1000, elle en paiera $200.

Le capitaine du bateau à vapeur Robert Morris, arrivé hier de Louisville, rapporte que samedi dernier, vers minuit, étant à 50 milles de Vicksburg, il vit le bateau à vapeur Nick Biddle qui était sombré, ayant frappé contre un chicot, on s'apercevait que son pont supérieur. Ce bateau était parti d'ici pour Cincinnati; il a sombré si rapidement que dix passagers ont péri. Les officiers, l'équipage, et le reste des passagers sont arrivés sur le Robert Morris.

Terrible Ouragan.—Le village de South Hanover, dans l'état d'Indiana, a été dévasté par un ouragan, dans la soirée du 5 de ce mois. Environ vingt ou vingt deux maisons ont été détruites. Une aile entière du collège a été emportée par la violence du vent; le nouveau moulin à scie a été renversé. Des arbres énormes ont été arrachés. Tous ces désastres ont été l'ouvrage de cinq minutes, et par bonheur personne n'a péri.

D'après les nouveaux arrangemens que viennent de prendre les propriétaires, le bateau à vapeur *Columbia* partira à l'avenir, à dater de demain tous les mercredis à 7 heures du matin et les samedis à 7 heures du soir, pour la Baie St Louis, Passe à Christian, Biloxi, et Est et Ouest Pascagoula. Les commodités qui sont offertes à bord de ce bateau ne sauraient manquer de lui assurer le passage de nombreux visiteurs de ces endroits.

Naufrage d'un bateau à vapeur, et perte de près de 400 personnes!!

Un journal d'Albany, du 7 juillet, dit, sur le rapport de plusieurs passagers arrivés dans cette ville par le Rail Road, que le bateau-à-vapeur Monroe, parti de Buffalo le 19 juin, a sombré près des lacs; il avait à bord 4 à 500 passagers, qui ont presque tous péri!

L'*Herald* de New-York du 8, annonce que le marché des actions avait été en mouvement, la veille, et que celles de la Banque des Etats-Unis avaient subi une nouvelle hausse de 1 à 1 1/2 pour cent; que l'on n'avait aucun doute sur la reprise des payemens en espèces, par cette institution, le mois prochain. Ce journal dit que par suite de la grande affluence des espèces venant de l'intérieur et du sud, elles sont tombées de 1 à 11/2 pour cent avant le départ des paquebots; qu'en outre, les grandes demandes qui se faisaient pour l'Europe se sont ralenties. On attribue cette cause aux opérations sur le coton, faites par M. Biddle depuis trois semaines. On calcule qu'avec l'aide de ses agents au sud et au nord, il a fait déjà des remises en coton pour la valeur de $4,500,000, pour répondre à ses engagemens à Londres, à Paris et à Amsterdam. Sur ces opérations, prenant en considération les bas prix du coton et la différence dans les cours métalliques du nord et du sud, il est probable, dit ce journal, que M. Biddle a fait un profit de 15 pour cent, en outre d'avoir retenu dans ses coffres son or et son argent, et d'avoir ajouté à son capital un million de piastres, ce qui le mettra à même de reprendre ses payemens en espèces le mois prochain, et d'éviter la confiscation de la charte de cette institution.

Par la goëlette *Hope* arrivée à Charleston de Key-West, d'où elle est partie le 1er juillet, on a appris le 26 juin, que le capt. John Whalton, du navire de sauvetage *Florida* stationné au récif de Carysford, étant parti avec quatre hommes, sur un canot, pour aller chercher des provisions à Key-Largo, fut attaqué par des Indiens qui se trouvaient embusqués. Il fut tué ainsi qu'un de ses hommes. Le reste se sauva.

Le journal *Daily Express* de New-York, du 8 de ce mois, dit que le Dr. Fontaine, passager du brick Marcia-Jane, arrivé à New-Haven de la Trinité, par la voie de St. Thomas en 19 jours de cette dernière ville, lui a rapporté que la veille de son départ de la Trinité, une insurrection avait éclaté parmi les troupes noires de St. Joseph à 8 milles de Port-Spain, qui après avoir outragé leurs officiers, se sont emparés de l'arsenal. Les officiers s'étant rendus à Port-Spain, ont rallié des forces et marché sur les insurgés, qui furent tous dispersés, après une perte de 15 à 20 hommes. Ils furent ensuite poursuivis dans les bois et capturés. Les troupes blanches n'ont pas perdu un seul homme. Une frégate a mis à la voile de la Barbade pour transporter les prisonniers.

Marché de New-York.—La revue du marché de cette place, du 8, dit à l'égard du coton, qu'une demande suivie a eu lieu durant la semaine tant pour l'exportation que pour la consommation, et que les prix ont été bien soutenus. Les ventes du 1er. au 7 comprennent 700 balles Uplands de 8 à 11; 500 Floride 8 1/2 à 11; 200 Mobile 9 à 11 1/2; et 100 Nouvelle Orléans de 11 à 11 1/2 cents; en outre quelques partis qualités extra à des cours plus élevés selon la qualité. La farine a augmenté de 25 cents, ainsi que le sucre: 80 boucauts de la Nouvelle-Orléans, à 4 1/2 cents, ont été vendus 5 1/2; dito sucre commun, à 4 mois, 5 1/2. Il ne s'est pas fait beaucoup d'affaires dans les changes pour l'Europe. Ceux sur l'Angleterre sont tombés à 20 et 21 de prime, au comptant; sur France 4fr. 80. L'argent est tombé de valeur; environ $260,000 ont été achetées pour envoyer en Angleterre par le paquebot du 8, à 11 et 11 1/2 de prime. Un journal de New-York du 8, dit que l'argent était encore tombé, et que des ventes avaient été faites à 8 pour cent.

Nouvelles récentes d'Angleterre.

Le navire *Oxford*, parti de Liverpool le 3 juin, a apporté à New-York des journaux et des lettres de cette date, et de Londres du 2. Les dates de Paris sont du 31 mai.

L'arrivée à Liverpool, du *Roscoe*, parti de New-York l'avant-veille du jour des suspensions des banques, a produit une grande sensation à Londres et à Liverpool, où l'on ne connaissait cependant que la nouvelle de la suspension de la banque du Dry Dock à New-York, et la réponse du Président Van Buren à la députation des négocians de cette ville. La banque d'Angleterre a de suite pris la détermination de refuser toute assistance aux maisons américaines; celles de Thos. Wilson & Co et de Timothy Wiggins, deux des plus grandes maisons américaines à Londres, ont failli. La plus vive agitation s'en est suivie, et tout portait une empreinte de tristesse. Le coton n'était pas en demande. L'*Oxford* a retardé son départ de deux jours pour savoir la décision de la banque d'Angleterre.

A l'égard des nouvelles politiques, celles d'Espagne sont les seules de quelque importance.

Un journal de Liverpool, du 3 juin, dit:

Nous avons appris avec certitude que les directeurs de la Banque d'Angleterre ont refusé de soutenir l'embarras des maisons américaines au delà du tems primitivement convenu, c'est à dire le 1er. juin. Les directeurs ont eu plusieurs assemblées à ce sujet, et le parloir de la banque a été la scène d'une discussion vive et prolongée. Ils se sont assemblés de nouveau jeudi après midi, et après avoir délibéré longuement, ils se sont ajournés à 8 heures, en décidant qu'en conséquence de la crise actuelle des affaires monétaires, tant ici qu'aux Etats Unis, ils ne donneraient plus de secours aux maisons américaines, qu'ils avaient primitivement garanti de soutenir pendant un temps limité. Cette période étant expirée, ils étaient décidés de ne plus encourir de responsabilités. Cette résolution de la part des directeurs de la Banque d'Angleterre, a nécessairement produit une grande sensation parmi les personnes intéressées aux affaires monétaires de Londres. M. Glynn, un grand banquier de Londres, est parti de suite pour Birmingham, avec cette nouvelle et ayant rencontré en route, plusieurs messieurs du Grand Junction Railway, ils se rendirent de suite à Liverpool pour y porter cette nouvelle importante, qui fut transmise à la Bourse avant l'arrivée des journaux de l'après midi. Les effets de cette nouvelle se firent de suite ressentir. Une maison fortement engagée dans les affaires avec l'Amérique et une des plus grandes pour les importations de coton sur cette place, a immédiatement suspendu ses paiemens. Elle comme elle l'est, avec d'autres maisons plus ou moins importantes, nous ne pouvons sans crainte envisager cette circonstance. Il est à craindre que nous ne soyons maintenant arrivé au *commencement de la fin*.

ANGLETERRE.—Les nouveaux désastres commerciaux qui suivirent l'annonce de la décision prise par la banque d'Angleterre, au sujet des maisons américaines, eurent une influence immédiate sur la bourse de Londres et le cours des bons de la banque des Etats-Unis; le 1er juin, ils étaient à 92 et ceux du Canal Morris, de 97 1/2 à 98.

Nous voyons dans le *Morning Herald* du 2 juin, que les directeurs de la banque d'Angleterre s'étaient de nouveau assemblés pour discuter les mesures à prendre, dans la situation actuelle. Les débats ont été longs et rien n'a transpiré au dehors. Cependant les négocians de Londres, fort inquiets sur leur position, et craignant que la banque ne se refusât à continuer au commerce les facilités ordinaires, virent avec plaisir paraître un avis par lequel la direction annonçait que cette institution recevrait des demandes d'emprunts sur dépôt de lettres de change n'ayant pas plus de 95 jours à courir. Ces avances devront être remboursées le 15 juillet et porteront 5 pour cent d'intérêt. Les sommes demandées ne seront pas au dessous de 2,000 sterling.

Il parait donc certain, d'après ces nouvelles, que la banque d'Angleterre, décidée à abandonner l'idée de soutenir les maisons américaines, concentre toutes ses forces pour venir au secours du commerce anglais. La mesure la plus favorable qu'elle pourrait encore adopter, serait de permettre à ces maisons de renouveler leurs engagemens, en offrant de nouvelles garanties. Un journal dit que c'est l'intention des directeurs, mais il ne paraît pas que ce fait soit positif et accompli.

L'omission, dans l'avis de la banque du Commerce, des mots: et autres valeurs approuvées (*approved securities*), après les lettres de change, nous parait indiquer tout le contraire.

Londres, 30 mai.

Une grande sensation a été éprouvée à la Bourse, dans le courant de la journée, par l'annonce de la faillite de la maison Draper, Todd & Co., maison de banque commerciale à Paris, d'un genre semblable aux grandes maisons d'ici. Leurs responsabilités sont estimées à 4 ou 500,000 livres ster. qui, à ce que l'on pense retomberont sur les manufactures en soie et en coton.

Le nombre total d'employés que comptait la banque d'Angleterre en 1832, s'élevait à 940, savoir: 820 commis et portiers; 33 imprimeurs et graveurs; 82 commis et portiers employés aux branches. Leurs salaires se montaient l'un dans l'autre à 215 l. par mois.

ESPAGNE.

Les nouvelles d'Espagne, sont si contradictoires, qu'il est impossible de s'enformer une juste opinion. Le chemin de Madrid vient d'être encore ouvert, et les ministres conservent toujours leurs places. Les Cortès ont voté que leurs séances seraient permanentes jusqu'à l'élection de la nouvelle Chambre. Cette motion a été emportée par 92 votes, contre 9. Il est bon d'observer, en mentionnant cette circonstance, que l'objet principal pour lequel les Cortès s'étaient assemblés, n'était que pour achever la future constitution du royaume.

Les nouvelles de Valence du 13, représentent ce pays dans un extrême état de consternation, en conséquence de l'approche du chef carliste El Serrador.

La légion anglaise composée d'abord de 10,000 hommes est malheureusement réduite en nombre, malgré le renfort de 5,000 hommes, qu'on avait été envoyé. De ce nombre, trois ou quatre mille sont recrutés pour l'Angleterre, dans la détresse la plus complète, sa force effective n'est maintenant que de 3000 soldats.

On avait appris à Paris par des dépêches télégraphiques de Bordeaux, que l'intention d'Iturren, en attaquant à Huesca, l'expédition Carliste était de l'attirer dans la plaine, endroit où il pourrait faire usage de sa cavalerie avec avantage. Eh, bien qu'il soit impossible de dire la direction que prendra l'infante, tout annonce cependant, que sa première marche s'effectuera sur Barbastro où il trouvera un renfort dans les bandes de la Catalogne, et passera l'Ebre dans la direction de Alcanis pour être rejoint par Cabrera, car ce n'est, qu'après avoir réuni toutes ses forces qu'il pourra mettre à exécution le grand projet de marcher sur Madrid, laissant Valence à sa gauche.

Les nouvelles d'Oleron du 26 de mai, annonçait que l'on était depuis trois jours sans courrier de Saragosse. Les habitans se trouvaient dans la plus grande ignorance au sujet de ce qui s'était passé dans le Haut Aragon, entre les armées de la reine, et celles de don Carlos. Des lettres du 25 avaient été néanmoins reçues du gouverneur de Jaca, annonçant qu'Iturren avait attaqué le 24, don Sébastien dans les plaines d'Huerca, en face de l'Hermitage du Christ. Pendant l'action, le général Christino, fut attaqué sur le côté gauche par les bataillons Castillans, sous le commandement du général Moréno, et fut obligé d'en venir à une retraite après avoir perdu une grande partie de ses forces. On craignait d'avoir à déplorer la destruction complète du 8ème bataillon de ligne qui ne dût pas pouvoir se sauver à temps pour rejoindre le gros de l'armée de Christine.

Additionnellement à cette perte, on avait à regretter la mort du brigadier-général Iriaste, ainsi qu'une blessure d'angereuse reçue par le commandant en chef. Le colonel du 3me régiment, qui avait été, dit-on, fait prisonnier, a été tué sous les murs de Huesca dont l'intérieur était occupé par le gros de la faction. Ils devaient, selon les uns, marcher sur Barbastro, mais d'autres assuraient qu'Aiusa était le point de destination. Les Carlistes avaient perdu beaucoup d'hommes.

L'agitation la plus grande existe; le peuple est entièrement découragé, et tous les avantages obtenus par les Carlistes sont autant de blessures mortelles portées aux cœurs des autorités de la ville.

Le général Iribarren se plaint non seulement de l'indolence de ses forces pour attaquer les troupes de don Carlos, mais encore de l'impossibilité où la quelle il se trouve de les empêcher de traverser l'Ebre.

Nous voyons sous la date de St Sébastien, du 25 de mai qu'Espartero vient d'essuyer encore une autre attaque de paresse, telle qu'il est aussi difficile de le faire sortir d'Hernani, que de Bilbao; il donne pour raison que ses hommes sont sans souliers, et qu'il tient à mettre Hernani en état de défense avant d'en sortir. Mais quoiqu'en dise ce général, cette ville est si mal fortifiée qu'il lui est de toutes impossibilité de résister à la moindre attaque que feraient les Carlistes.

Espartero devait cependant partir le sur lendemain pour Tolosa.

Les forces Carlistes qui se trouvaient à son front, quoique assez peu considérables, sont néanmoins fortement postées à la passe de Andoain, second village de Urnieta, endroit où se trouve le poste avancé des Christinos. La force totale des Carlistes dans cette province ne comprend que 10 bataillons; tandis que les Christinos doivent se mettre en campagne avec 25,000 hommes et une forte artillerie, d'après cette énorme différence, il n'y a aucun doute que Tolosa ne tombe aux pouvoirs des troupes de la reine.

Les nouvelles de Bayonne du 30 de mai, annoncent que l'expédition Carliste arrivé le 21, avait été attaquée le même jour sous les murailles de la ville d'Ibarren, cette affaire fut des plus sérieuses. Iribarren reçut une grave blessure; le commandant de la cavalerie tué, et 400 Christinos furent mis hors de combat. Les carlistes ont fait leur entrée à Huesca, après avoir éprouvé une perte plus considérable que celle de leurs adversaires. Les Christinos ont pris une position à Almaderena.

Buerens est parti de Saragosse, le 25, avec six bataillons et 500 chevaux, pour remplacer Iribarren.

FRANCE.—Les nouvelles de France n'offrent rien d'intéressant, si ce ne sont les détails du mariage du duc d'Orléans et de la princesse Hélène, qui a eu lieu comme on le verra dans une autre partie de notre feuille le 30 de mai.

Meunier, l'assassin de Sa Majesté Louis Philippe, est arrivé au Hâvre, sous l'escorte de deux gendarmes; mille francs lui ont été donnés pour subvenir à ses premiers besoins; il devait s'embarquer pour la Nouvelle-Orléans sur un bâtiment américain.

Boireau, le complice de Fieschi, qui avait été condamné à 20 ans de prison, a eu sa peine commuée par le Roi en une déportation perpétuelle; il a aussi, comme Meunier, choisi les Etats-Unis.

Il a été annoncé à la bourse, d'le *Temps*, qu'un contrat avait été signé pour un emprunt de 250,000,000 de francs pour le gouvernement espagnol; cette somme devait être fourgie par une compagnie de capitalistes, à la tête desquels se trouve Mr. Aguado. La sécurité demandée par les contractans est la garantie contre tous risques de perdre la possession de l'île de Cube.

Le *Journal des Débats* publie la proclamation et le décret de Don Carlos, à son arrivée en Arragon. Le Prétendant parait s'appuyer sur une meilleure politique que celle qui jusqu'ici avait guidé ses mouvements. Cette proclamation; par l'esprit de modération qu'elle respire, ne peut manquer que de contribuer aux progrès de sa cause.

Des nouvelles d'Ygueleda, du 16 de mai, annoncent que le fameux chef rebelle Curnas Curas, a été tué dans l'affaire de Solsona. On rapportait que le capitaine général avait de nouveau attaqué Tristany et détruit plus d'un millier de ses habitans.

Une lettre datée de Saragosse du 19, dit que la bande insurgée de Domingo Navarro a été complètement mise en déroute, et que le chef ainsi que douze de ses hommes avaient été tués.

Des lettres de Rome du 18 de mai, annoncent que le Pape devait tenir le jour suivant un consistoire, dans lequel il y aurait non seulement des promotions de cardinaux, mais aussi des promotions d'évêques dont quelques uns étaient d'Allemagne.

Le Grand Sultan a positivement refusé de se rendre aux sollicitations de l'Empereur Nicolas, à la conférence qu'il désirait avoir avec lui.

S'il faut s'en rapporter à la Gazette de Smyrne, Méhémet-Ali aurait éprouvé une défaite sérieuse dans l'Arabie. Le général en chef de l'armée et quatre individus sont les seuls qui soient retournés au Caire; le reste a été fait prisonnier. La moitié des troupes qui se trouvaient en Syrie a reçu en conséquence l'ordre de se rendre en Egypte, où le Pacha prépare une expédition formidable contre l'Arabie. Ibrahim Pacha, doit selon toutes les probabilités, prendre le commandement de ces forces.

La maison de French & Co., à Copenhague, est en banqueroute; celle de Wilhelm Calm, de Gottembourg est insolvable.

Extrait du *Morning Herald*, de Londres du 2 juin.

MARIAGE DU DUC D'ORLEANS.—Depuis le point du jour, toute la population de Fontainebleau, depuis les membres de la famille royale et les autorités jusqu'à l'ouvrier qui s'est paré de son habit de fête, est en mouvement, dans l'attente de voir arriver la princesse Hélène. Tous les préparatifs pour sa réception au château sont achevés. La principale rue, donnant sur la route de Melun que la fiancée du prince royal doit suivre, est tendue d'un bout à l'autre de drapeaux tricolores et encombrée d'une masse de peuple curieux, avide de tout voir et incessamment agitée.—Vers 2 heures, plusieurs voitures sortent du château, au grand trot des chevaux; elles contiennent les ducs de Nemours et d'Orléans, ainsi que les personnes qui composent la maison de la princesse, et qui doivent lui être présentées à Melun. L'agitation, une curiosité inquiète se lisent sur toutes les figures. Tant de bruits contradictoires ont circulé sur le compte de la princesse, sur sa beauté, sa démarche, sa tournure, dont la plupart lui sont défavorables, qu'au château jusqu'à la barrière, il n'est personne qui ne veuille savoir à quoi s'en tenir sûr ce point et surtout juger par soi-même.

A trois heures, la grande cour du château, la cour du Cheval blanc, si fameuse dans l'histoire comme le théâtre d'adieu solennel fait par Napoléon à ses troupes, à ces vieux grognards que tant de fois il avait conduits à la victoire et qui l'ont été fort des armes le forçait alors de quitter, cette cour resentissait de nouveau du bruit des armes. Les bataillons d'infanterie et d'artillerie campés en dehors de la ville, les gardes nationales de Fontainebleau et des environs, le régiment de hussards cantonné dans la ville même, la garnissaient d'un mur de fer. Vous connaissez le château; vous savez qu'il consiste d'un rassemblement de plusieurs bâtimens qu'on a dit avec justice que c'est un rendez-vous de palais. Il n'y a plusieurs entées, mais la cour du cheval blanc est considérée comme la principale. Que d'évènemens n'a-t-elle pas vus se passer entre ses murs noircis par le temps? La réception de la fiancée du prince royal ne pouvait devenir qu'une circonstance de peu d'importance dans l'histoire de cette cour et de ce palais, illustré par tant de souvenirs historiques. Cette collection de bâtimens, qui révèle l'empreinte que lui ont laissée tant de Rois de France, remonte jusqu'aux temps de Louis VII. Depuis cette époque, les différens édifices qui composent le groupe forment une chaîne non interrompue d'associations historiques; sous chaque règne, Henry IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Napoléon, ont chacun forgé un anneau de cette chaîne massive, par les embellissemens et les réparations dont ils ont doté cette résidence favorite. Louis-Philippe, venu le dernier, n'a trouvé rien à faire qu'à harmoniser les travaux de ses prédécesseurs. Il a fait restaurer, dans le goût de l'époque qui les avait vus bâtir, les différentes parties de cette demeure vraiment royale, dont les plus petits détails n'ont pas été négligés.

La grande cour, à laquelle est resté le nom de cour du cheval blanc depuis même qu'elle a perdu la statue qui lui avait valu ce titre, était remplie des troupes qui devaient saluer la princesse, au moment de son arrivée. Dans le fond, un escalier double, en forme de fer à cheval, conduit à une petite terrasse sur laquelle s'ouvrent les grands appartemens destinés aux cérémonies d'apparat et que Louis Philippe a fait décorer avec une magnificence royale alliée au goût le plus exquis. C'est là que la famille royale devait attendre cette nouvelle princesse, ajoutée à leur dynastie. La terrasse était encombrée d'officiers appartenant à la maison du Roi. De temps en temps, Louis-Philippe sortait de la salle de réception où la famille royale était assemblée et montrait son impatience de pouvoir accueillir la fiancée de son fils, sa future belle-fille.

L'immense carré qui fait face au château était rempli d'une multitude, dont l'agitation et la curiosité semblaient ne pouvoir se contenir. Les fenêtres des maisons qui ont vue sur cette place étaient garnies de dames et d'étrangers, attirés par le spectacle et l'amour de la nouveauté. Au milieu de ce bruit et de ce mouvement général, une seul maison formait un contraste bien tranché; les fenêtres en étaient fermées, le jardin vide. C'est la maison du comte de Polignac, frère du malheureux ministre de Charles X et autrefois gouverneur du château de Fontainebleau. Ses manières affables et la bonté de son cœur l'avaient rendu tellement cher aux habitans de la ville et des environs que, lorsqu'éclata la révolution de juillet, il n'y eut qu'une voix parmi eux pour le prier de ne pas les quitter. Il était assez naturel que cette maison ne présentât aucun visage ami à la princesse qui venait raffermir la dynastie dont l'établissement avait ruiné la maison des Polignac, et plongé leur famille dans les larmes pour de si longues années.

Vers cinq heures, les ducs d'Orléans et de Nemours revinrent de Melun avec leur suite et suivis par des voitures qui contenaient les gens attachés à la princesse Hélène, portant la livrée de la maison de Mecklenbourg. Ils avaient vu la princesse, mais elle était encore loin et des courriers expédiés à de courts intervalles annonçaient qu'elle ne pourrait arriver que tard.

Le temps qui avait conservé dans toute la beauté d'un jour de printemps, commença à se couvrir; un orage se formait à l'horizon. La pluie vint à tomber et la multitude se mit à murmurer sur ce mauvais présage, la princesse allait apparaître à la cour au milieu d'une tempête. J'entendis s'écrier auprès de moi je ne serais pas étonné avec plaisir jusqu'aux os, pourvu qu'elle put arriver au milieu d'une averse! Cette exclamation me fit retourner; je reconnus une dame du parti légitimiste, dont la curiosité avait emporté jusqu'à venir regarder quelle serait la réception faite à la princesse, malgré tout le zèle et les principes qui ont tenu jusqu'à sacrifier toute une jolie toilette à la bonne cause. Cependant l'étoile de Louis Philippe l'emporta; après quelques gouttes de pluie qui ne firent qu'effrayer les dames pour la fraîcheur de leurs chapeaux et les gardes nationaux pour la splendeur de leur uniforme, les nuages se dissipèrent, le soleil brilla de nouveau et en un mot le présage fut éloigné. Il était près de 7 heures lorsqu'un officier arrivant à toute bride, s'avança dans la cour du château, jusqu'au pied de l'escalier, et annonça l'arrivée de la princesse aux portes de la ville. Elle y fut reçue par les autorités, le préfet du département, le sous-préfet et le maire. Ce fut ce dernier qui prononça la harangue d'usage. La princesse y répondit avec beaucoup d'aisance et de grâce. Une députation de vingt jeunes filles, toutes vêtues de *blanc*, présentèrent un compliment en *vers*; une pluie de fleurs tomba sur tout le cortège et l'on se mit en marche.

Les acclamations de la foule sans incertain au château que la princesse approchait; un détachement de gendarmerie à cheval servait d'escorte en avant et en arrière aux voitures royales envoyées à Melun pour amener à Fontainebleau la princesse et la duchesse douairière de Mecklenbourg. Dans la première de ces voitures était la princesse avec sa belle-mère et le duc de Broglie qui était allé la recevoir à la frontière de France. La seconde contenait les personnes composant sa suite.

Au moment où la voiture entrait par la grande porte de la cour, la terrasse qui termine l'escalier de la façade offrait un tableau intéressant.

Le roi, la reine, la famille royale, la maison du roi, les ministres d'état et d'autres grands personnages invités se trouvaient tous rassemblés. La voiture approcha; les princes et princesses, suivis de la maison de la princesse Hélène, descendirent par le droite de l'escalier; le reste des invités, par la gauche. Le coup d'œil était très gracieux. Louis Philippe et la reine restèrent seuls sur la terrasse. A la portière de la voiture, le duc de Nemours offrit la main à sa future belle-sœur, le duc d'Orléans à la duchesse de Mecklembourg, ils montèrent ainsi pour arriver jusqu'au roi. Au moment où la princesse s'abaissait pour baiser la main de Louis Philippe, d'après les règles de l'étiquette, il ouvrit les bras avec une vive émotion peinte sur sa figure et l'embrassa, les larmes aux yeux. En se tournant vers la reine, la princesse se baissa aussi pour lui baiser la main. Mais celle-ci l'arrêta par ces mots: non, pas ainsi, n'êtes-vous pas ma fille? et l'embrassa avec effusion. La famille royale entra alors dans la grande salle de réception, où les embrassades des deux souverains ont été plus contribué à embellir ce palais, où des magnifiques ornemens du règne actuel semblaient attendre et désirer la princesse Hélène comme l'espoir de la dynastie.

C'est dans cette salle qu'a reposé pour la première fois le pape Pie VII, lorsqu'il vint en 1804 couronner le nouvel empereur; c'est encore de cette salle qu'est sorti ce même empereur, dix ans après, pour dire adieu, après son abdication, à ceux qui l'avaient élevé au pouvoir. L'homme propose et Dieu dispose! Vérité grave en traits ineffaçables à chaque page de l'histoire de France.

Dans la présentation de ce mariage, on mit en œuvre une politique qui n'est que rarement employée, et dont chacun put reconnaître la finesse. L'échange des portraits avait eu lieu comme cela se pratique en pareil cas; cependant des bruits sortis du château représentaient la princesse comme dépourvue de grâces et d'attraits; on la disait plutôt laide que jolie. L'air gai et triomphant du duc d'Orléans, au retour d'une visite que, devançant l'étiquette, il lui avait faite fait une impatience assez naturelle avait fait présager un peu mieux de la princesse, qui n'était alors qu'à Châlons. Il y eut donc un moment de surprise bien agréable, lorsque l'on put voir la future duchesse d'Orléans, dont la tournure est fort gracieuse, les manières aimables, la figure pleine d'expression, portant l'empreinte de beaucoup de vivacité et de caractère décidé. Un certain air de bonhomie germanique ne départ pas sa physionomie. Les hommes furent enchantés; les femmes convinrent qu'elle était charmante, malgré la pose d'un chapeau que l'étiquette féminin condamna sans appel et la façon d'une robe, qui fut trouvée d'un goût très douteux.

Après une présentation à chacun des membres de la famille, la princesse et la duchesse douairière, dont le rôle ne devait pas être assez marquant, furent présentées à toutes les dames de la cour. Un intervalle assez court fut occupé à changer les toilettes de réception pour celles du plus grand cérémonial et le dîner fut enfin servi, à 9 heures, dans la magnifique galerie de Diane. Près de 250 convives s'assirent au banquet. Pendant tout le temps qu'il dura, le roi avait à sa droite la princesse Hélène qui furent reçues avec les honneurs du jour, ne s'occupa que de sa future belle-fille dont la vivacité ne paraissait en aucune manière se ressentir des fatigues d'un long voyage et de l'ennui que finissent par causer ces entrées triomphales, ces réceptions d'apparat, ces interminables harangues par lesquelles il lui avait fallu passer depuis qu'elle avait mis le pied sur le sol de la France. Après le dîner, les convives furent présentés à la princesse; les ministres eurent la préséance. Toute la compagnie entra ensuite dans la grande salle de bal, décorée de nouveau dans le style des temps de la chevalerie, sous Henry II.

De cette salle, dix hautes croisées s'ouvrent sur cette partie des jardins qu'on appelle le parterre. La forêt forme le demi-cercle plan, à l'horizon. Un superbe feu d'artifice avait été préparé au fond du jardin; la foule avait envahi le parterre, toujours ouvert au public. Au moment où la princesse se présenta, donnant le main à la princesse de la fiancée, elle fut accueillie par de vives acclamations de joie. Pendant le feu d'artifice, les jeunes gens furent laissés à eux-mêmes, dans l'embrasure d'une fenêtre, le reste de l'assemblée se retirant dans une autre partie de l'appartement respecta ce tête-à-tête improvisé. Il était onze heures avant que toutes les cérémonies de ce grand jour fussent terminées.

J'oubliais de vous dire que la ville fut illuminée mais avec quelque parcimonie.

30 mai.—La ville est encore encombrée d'une foule de visiteurs, qui jouissent sans souci des fêtes que on prépares pour eux. Les jardins sont constamment pleins de monde, ainsi que le camp et la grande place du château. Vers midi, on s'était rassemblé autour des portes pour voir sortir la famille royale qui devait aller se promener dans les plus beaux endroits de la forêt. Cependant cet arrangement fut changé, le jeune couple resta avec la famille royale, tandis que les dames d'honneur et quelques uns des convives privilégiés parfirent pour la promenade. Quelque temps après, le duc de Nemours et le prince de Joinville sortirent à cheval.

C'est aujourd'hui que ce mariage sera célébré dans la grande chapelle du château, dite de la Trinité. Il aura lieu à 9 heures du soir. L'acte civil sera signé avant le dîner; peu de personnes autres que les membres de la famille royale ont été appelées à en être témoins.

Le petit théâtre de la ville a été ouvert gratis au public; et ce soir, des orchestres érigés le long de la lisière du parc feront danser les danses venues de la ville, et les campagnardes aussi, en l'honneur de ce grand évènement. Le temps est magnifique; la gaieté et le plaisir brillent sur tous les visages. Aucun accident n'est encore venu troubler les fêtes et réjouissances.

Le navire *Baltimore*, parti du Hâvre le 24 de mai, est arrivé à New-York. A l'exception du prix courant du Hâvre du 23, que nous publions sous le titre *commercial*, les nouvelles politiques sont moins récentes que celles que nous extrayons des journaux apportés par l'*Oxford*, de Liverpool.

M. l'Editeur,

Dans la réponse que j'ai faite à l'article que vous adressiez au fermier du marché aux légumes, relativement aux *bons* des municipalités; j'annonçai que la banque de la Cité avait refusé de prendre en paiement un billet de l'une des dites municipalités; veuillez je vous prie corriger cette erreur et annoncer que c'est la banque des Citoyens, qui n'a voulu le recevoir. J'ai l'honneur d'être etc.

LE FERMIER,
du marché aux légumes.

FRANKLIN, 8 juillet.

ELECTION DU SENATEUR.

Au moment de livrer notre feuille à l'impression, nous n'avons encore appris d'officiel que le résultat de notre paroisse: le Colonel Olivier a obtenu une grande majorité des voix, et si l'on doit ajouter foi aux bruits qui circulent dans notre ville, ce candidat a été élu; cependant, avant de l'affirmer, nous attendrons les nouvelles positives qui ne peuvent manquer de nous arriver sous peu. Messrs. Olivier et Voorhees possèdent tous deux l'estime et la confiance de leurs concitoyens, et nous sommes persuadé que, quelque puisse être le choix du peuple, le comté des Attakapas sera dignement représenté au Sénat de la Louisiane. Nous donnons ici les retours de la paroisse Ste. Marie.

Pour le Colonel Olivier,	195 voix
Pour Mr. Voorhies,	38 "
Majorité pour le Col. Olivier,	157

(*Républicain*.)

NEW-YORK, le 6 juin 1837.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je ne veux pas quitter les Etats-Unis sans exprimer à votre Excellence les regrets que j'éprouve de partir sans avoir été à Washington pour y faire votre connaissance. Quoique un destin malheureux m'ait amené en Amérique, je comptais profiter de ce nouvel exil pour y connaître les hommes distingués qu'elle renferme; je voulais étudier les mœurs et les institutions d'un peuple qui a fait plus de conquêtes durables par son commerce et de son industrie que nous n'en avons fait en Europe par nos armes; j'espérais, sous l'égide de vos lois protectrices, parcourir un pays qui excite toute ma sympathie, puisque son histoire et sa prospérité sont si intimement liées au souvenir de notre gloire française, mais un devoir impérieux me rappelle dans l'ancien monde: ma mère étant dangereusement malade; et aucune considération politique ne me retenant ici, je vais en Angleterre; de là, je tâcherai de me rendre en Suisse.

C'est avec plaisir, Monsieur le Président, que j'entre dans ces détails avec Votre Excellence, car vous aurez pu ajouter foi à quelques suppositions calomnieuses insérées sur moi dans les journaux, comme je tiens à l'estime du représentant d'un peuple libre, je suis bien aise qu'il sache qu'avec le nom que je porte, il m'est impossible de m'écarter un instant du sentier que me tracent ma conscience, mon honneur et mon devoir.

Je prie Votre Excellence, Monsieur le Président, de recevoir cette lettre comme une preuve de mon respect pour celui qui occupe le fauteuil de George Washington.

Agréez l'expression de ma considération et de mes sentimens distingués.

Signé. NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

Feuilleton de l'Abeille.

De l'assainissement de la Nouvelle-Orléans.

Si partout et en tout lieu, l'homme a constamment vaincu la nature, s'il l'a domptée et en fait son esclave, c'est surtout en Amérique qu'on voit éclater sa puissance et sa volonté.

Les victoires remportées par les Louisianais, entre autres, sur les obstacles presque invincibles qui durent les arrêter dès leurs premières tentatives, tiennent vraiment du miracle. C'est quelque chose d'inouï en effet, et de merveilleux à la fois, que de voir ces hardis et rudes défricheurs se prendre corps à corps avec la nature intraitable à laquelle ils avaient affaire, enlaçant le Protée de leurs mains vigoureuses, l'y tenir serré sous quelque forme qu'il se présente, en eau, en feu, en forêt-vierge, en monstres de toute espèce, en sauvage, jusqu'à ce qu'enfin de guerre lasse il s'avoue vaincu et hors d'haleine. Devant ces apres pionniers les marais se desséchant, les bêtes fauves fuient, le désert recule jusqu'à d'autres déserts, les fléaux, la fièvre s'humilie et courbent la tête.

Lorsqu'on réfléchit à ce qu'était la Louisiane, il y a un demi-siècle à peine et à ce qu'elle est aujourd'hui, il est difficile, même à l'esprit le plus excentrique et le moins positif, de ne point s'enthousiasmer pour les merveilles de l'industrie et de la patience. Sur les flots du Mississipi, le steamer a remplacé les îles flottantes que recouvrait le jonc et qu'habitait le serpent; près des rives jadis inhabitées qui retentissaient des cris rauques du tigre, mugit la vapeur et chantent les matelots joyeux.

Il y a plus, on a construit des chemins de fer, non pas sur la terre vraiment mais sur l'eau, et là où l'oiseau ne se hasardait pas sans trembler, passent avec la rapidité de la foudre, les chars pesamment chargés. A les voir arriver à travers la forêt sauvage encore, lançant de leur gueule brûlante, la flamme et l'étincelle, on dirait d'un de ces industres cyclopéens dont parle l'Apocalypse. C'est qu'en Amérique, l'homme pousse l'industrie jusqu'au sublime. Peut-être même qu'il est réservé à cette fille du commerce, d'emprunter un jour sur le domaine de l'art. Les merveilles de l'industrie prêtent au art à la poésie, que les trouvailles du cerveau, ou les simples délicatesses de la pensée. Je ne vois pas pourquoi les miracles de la mécanique, de la mécanique qui aplanit les montagnes, rapproche les distances les plus éloignées, dessèche les fleuves &c. &c., n'inspireraient pas une poésie autant que les beautés de la nature. Le steamer avec sa puissante voix, et ses nuages de fumée, nuages qui sont là pour annoncer des résultats positifs autant qu'admirables, peut-être chanté à son tour aussi bien que la fleur des champs, l'oiseau qui passe, ou le nuage qui va stupidement où Dieu et la tempête le poussent.

La Nouvelle Orléans sera long-temps une preuve irrécusable de ce que peut la volonté de l'homme. Il n'est pas dans ses rues un pied de terre qui n'ait été chèrement payé. Que de sueurs et de combats bon Dieu! C'étaient des eaux fangeuses qu'il fallait changer en terre ferme! Des forêts impraticables qu'il fallait défricher, des sauvages qu'il fallait combattre. D'une main les premiers habitans durent tenir l'instrument du travail, de l'autre celui du meurtre. La hâche et le fusil; ils durent travailler sans relâche, combattre toujours, et empreindre de leur sang chacun de leurs travaux et de leurs institutions.

Aussi ils ont achevé de grandes choses et laissé la besogne en partie faite à leurs successeurs. La plupart des obstacles ont disparu. Les marais, ces foyers de corruption, s'en vont peu-à-peu; où l'on chassait la becassine se font des transactions commerciales, et naguères, j'ai entendu dans un concert d'été, jouer les airs de Musard et de la Chaumière, là où il y a peu d'années s'ébattaient les crocodiles. Que diraient-ils s'ils revenaient. Ils ne reconnaîtraient pas leur Mississipi.

Certes ce sont là des faits dignes de mémoire! malheureusement, il faut bien l'avouer, avec les obstacles le zèle a disparu en partie. Cependant il s'en faut de beaucoup que la tâche des Louisianais soit entièrement accomplie. S'il n'y a plus d'ennemis en chair et d'os à combattre il en est d'autres ennemis qui sont encore debout. La maladie, la contagion, la fièvre enfin puisqu'il faut l'appeler par son nom, la fièvre qui recule, il est vrai, devant la civilisation, et cède chaque jour le terrain aux soins, à la vigilance, à la propreté, mais qui ne demanderait pas mieux que de reconquérir l'empire d'où on a tant de peine à la chasser. Peut être n'attend-elle qu'un relâchement dans les ordonnances de police sur l'assainissement de la ville, pour y reparaître en reine et en dominatrice!

Dans un moment où les chaleurs se font si vivement sentir et où le conseil de la première municipalité déploie pour le nettoiement des rues tant de zèle et de bonne volonté, il existe entr'autres abus, un abus sur lequel nous croyons devoir appeler d'une manière toute particulière, l'attention des commissaires de police.

Nous l'avons déjà dit, et chacun l'a répété comme nous, de notables améliorations ont été apportées dans le nettoiement des rues de la ville, depuis que le soin en a été confié à M. Stein. Nous ne doutons nullement, que si l'intelligence déployée par le nouvel entrepreneur, était dignement secondée par les officiers de police nous ne doutons nullement, que la Nouvelle Orléans n'en fut bientôt avec sa plus ancienne et sa plus fière ennemie la contagion.

Citons ici l'article 4 de l'ordonnance sur le nettoiement de la ville:

"Il est du devoir des officiers de police de veiller à ce que l'enlèvement des ordures et immondices soit fait exactement dans leur district respectif, à ce que les tombereaux employés au nettoiement soient bien conditionnés et de proportions requises, à ce qu'ils soient en marche aux heures prescrites, bien atelés et bien conduits; et ils seront tenus de faire chaque jour au maire, un rapport relatif au service du dit nettoiement, et de lui rendre un compte exact et détaillé de toutes contraventions à la présente ordonnance qu'ils auront dûment reconnues et constatées."

Approuvé le 6 mai 1816.

"Il est arrêté par le conseil de ville de la Nouvelle Orléans, que tout propriétaire, locataire ou gardien de maison ou autre bâtisse, cour, terrain ou autre emplacement en face de la rue ou voie publique, dans la ville et les faubourgs, sera ou fera porter chaque jour avant huit heures du matin, dans la rue près de la rigole du trottoir, en face de sa maison ou autre bâtisse, cour, terrain ou autre emplacement, les ordures, immondices et débris de cuisine, excepté les ripes, copeaux, fumiers et matières fécales, pourvu que les dites ordures, immondices et débris de cuisine soient contenus dans les barils, boîtes ou baquets, à peine d'une amende de cinq piastres à chaque contravention, et par chacun des cas ci-dessus mentionnés.

Approuvé le 1er septembre 1819.

Si l'article de l'ordonnance que nous citons était exécuté à la lettre, il en résulterait assurément de grands avantages. C'est surtout en fait d'ordonnances de police qu'il ne faut ni considération, ni pitié. Dans ces cas là la pitié envers un citoyen est toujours de la cruauté envers tous les autres. Qu'on applique donc les peines portées par l'ordonnance contre tout délinquant. Cette sévérité est d'une nécessité urgente. Nous croyons qu'il serait convenable encore d'appeler l'attention du conseil sur l'ordonnance afin qu'il l'amendât et substituât, ce qui nous paraîtrait une excellente amélioration le terme de six heures du matin, à celui de huit heures indiqué dans l'article. Il y a quelques jours nous avons remarqué avec peine plusieurs baquets d'ordures qui étaient exposés devant les restaurants de la rue de Chartres, à l'ardeur du soleil, et dont l'odeur infectait tout le quartier. Cela est beaucoup plus grave qu'on ne pense, la malpropreté est la meilleure nature pour la contagion. Cette dernière s'en nourrit, s'en engraisse. Assurément en tout autre lieu et en d'autres temps nous insisterions moins sur un fait qui n'est important que dans certaines circonstances données. Mais si depuis quelques années ce fléau si funeste jadis, commence à s'éloigner de cette ville, ce n'est, nous l'avons dit, que grâce aux efforts soutenus et progressifs des premiers habitans de cette ville. Il serait déplorable que la négligence vînt compromettre le fruit de leurs peines et de leur travaux, qu'ils ont fait pour leurs successeurs plus que les successeurs ne feront pour leurs propres enfants. Mais si petite que soit la part de devoirs à remplir qui est laissée aux citoyens actuels de la Nouvelle-Orléans, il faut qu'ils la remplissent fidèlement; nous nous adressons particulièrement ici aux officiers de police. D'après une conversation que nous avons eue avec M. Stein, nous avons appris de lui, que son intention bien arrêtée était de ne pas se charger du nettoiement des rues de la première municipalité, à moins que les officiers de police ne lui prêtassent toute l'assistance nécessaire. En vérité, il y a là de quoi faire de graves réflexions.

H..... B.....

Un Cimetière sur un Champ de Bataille.

EPISODE DU BLOCUS DE BAYONNE EN 1814.

Sous le canon de la citadelle, et au pied de ces hauteurs de Montaigut, que le blocus de 1814 a rendues célèbres, connaissez-vous ce vallon resserré et couvert d'épaisses fougères, qu'il faut chercher péniblement à travers des sentiers glissans et pierreux? Calme, solitaire et animé seulement par les cris bucoliques des troupeaux et des jeunes pâtres, le vallon s'ouvre au nord-ouest sur un admirable paysage; les maisons du Boucau, étagées au milieu des arbres et des taillis, l'Adour recourbant sa large et rapide nappe d'eau, les pignadas tachetant les dunes de sable de la rive gauche, les toits rouges du Lazaret, la mer au loin comme une écharpe étincelante, et le phare de Biarritz que les dentelures de la côte placent à l'œil au milieu de la commune d'Anglet. L'ouverture du vallon est si étroite et si habilement ménagée, que le fleuve, le Boucau, les bois de pins et la mer s'alignent, et se coupent et s'harmonisent: au premier plan, ce sont des bruyères épineuses qui déchirent vos pieds, des vaches qui paissent dans les ajoncs, et un enfant rose et brun assis sur un champ; puis les navires mouillés en rivière ou quelque voile que le soleil éclaire à l'horizon.

Ce vallon aujourd'hui si ignoré, et qui semble raconter toute une vie bornée, saine et laborieuse, était rempli, au mois d'avril 1814, d'hommes, de chevaux et de bruit. Tous ces coteaux où croissent et s'étendent paisiblement les fougères, les genêts épineux et le thym des champs, étaient occupés par une brigade anglaise formée du 3me régiment de la garde royale, des détachements des 1er. et 3me. de cette même garde et du 60me. régiment d'infanterie de ligne. Des postes avancés étaient placés sur toutes les hauteurs, dans tous les détours, et, pendant ces nuits tranquilles, et fraîches de notre midi, on pouvait apercevoir du haut de la citadelle et à l'aide d'une bonne lunette, les baïonnettes des sentinelles anglaises brillant dans les arbres. De l'embouchure de l'Adour à la Haute-Nive, c'était un vaste champ au milieu duquel la ville de Bayonne et la citadelle, ceintes de murailles et de canons, semblaient défier les combinaisons stratégiques et politiques, ou les attaques soudaines de l'ennemi.

Les guinées anglaises ont malheureusement une grande célébrité, même en France, et en 1814, il faut le dire, la rougeur au front, elles eurent la puissance de désarmer des bras vigoureux et des poitrines intrépides jusque là. On cédait alors à cet attrait de l'or qui est un culte aujourd'hui; les paysans vendaient et louaient chèrement leurs vivres et leurs fermes aux Anglais; on spéculait sur les approvisionnemens et sur l'avenir de l'invasion; on achetait quelques-uns de leurs chevaux pur sang, pour en conserver le souvenir; et des écrivains vantaient leur modération et leur discipline, lorsqu'ils étaient les maîtres sans doute de nous rançonner plus durement. Ce n'étaient là pourtant que des détails du drame de 1814, et ces quelques pages ne suffiraient pas aux courages, aux sacrifices et aux dévoûmens que réveilla et que provoqua le danger de la patrie.

Bayonne, bloquée par une armée de 40,000 hommes, avait résolu de se défendre avec opiniâtreté, et sa garnison et ses habitans, inspirés par un même courage et par un même enthousiasme, dévoués au service des postes avancés et de l'intérieur de la place; avaient déjà fait éprouver de cruelles pertes à l'ennemi. Chaque jour le canon de la citadelle détruisait les ouvrages des travailleurs anglais, et allait chercher jusque derrière leurs retranchemens ces soldats insoucieux que leurs habits éclatans désignaient de loin à l'habileté de nos pointeurs. La nuit seule interrompait cette canonnade impitoyable, et c'était alors un spectacle plus bizarre: les feux des bivouacs s'étendaient de toutes parts autour de la ville assiégée; ils étincelaient au milieu des arbres, au pied de quelque ferme isolée ou dans le petit vallon, et on voyait parfois, sur le point éclairé, se découper vivement la silhouette des soldats anglais, hanovriens et portugais. Rien n'est plus imposant que ces longues nuits pleines de silence sur ces champs de bataille où des milliers d'hommes se reposent en attendant; on croit à chaque instant que mille cris vont éclater, que ces canons qui semblent échanger un regard fixe et muet à travers les ténèbres, vont tout-à-coup et que la bataille va recommencer avec fracas. Mais le repos et le silence continuent; les feux même finissent par s'éteindre, et les sentinelles elles-mêmes, au pas d'abord impatient et pressé, s'arrêtent, écoutent, et s'appuient sur leurs armes.

Or, le 14 avril 1814, à deux heures et demie du matin, un soldat de la garnison se glissa sans bruit sur les parapets de la citadelle, du côté où les murs offrent peu d'élévation. Le sabre entre les dents, il s'aida des pieds et des mains, et il parvint au talus rapide qui semble continuer le rempart; il échappa par de merveilleuses précautions à la vigilance des postes avancés, et il arriva, en suivant le versant méridional des hauteurs de Montaigut, jusqu'auprès des sentinelles anglaises placées au pont du moulin, sur le chemin de Boucau. Arrêté aussitôt et désarmé sans résistance, cet homme demanda à être conduit devant le général en chef; sa prière était si instante, et les quelques mots qu'il adressait au commandant du poste si significatifs, qu'on n'hésita pas à le satisfaire. Le général Hope avait établi son quartier-général au Boucau, à portée du pont qui pouvait le ramener sur la Bidassoa et le rapprocher de la flotte nombreuse qui entretenait la sécurité et l'abondance dans son armée. Le pauvre et chétif village de l'Adour était devenu une riche et populeuse résidence; le luxe anglais avait déjà transporté sur ce terrain sablonneux et désert des pacotilles de la fortune, dans des magasins, des égouts et des vernis confortables, où, par le génie et de le champagne, soldats et officiers étaient les bienvenus.

Tout dormait: hommes, chevaux et navires; la flotte anglaise se pressait le long des jetées de pierre, le petit havre était encombré de chaloupes et d'embarcations, et le fleuve noir et paisible reflétait seulement quelques feux éloignés. Le déserteur français fut conduit à travers des affûts, des canons, des voitures et des fourgons, dans une maison d'assez belle apparence, devant laquelle deux sentinelles se promenaient régulièrement.

Dans un salon du rez de chaussée, sur une table à jeu, une carte dépliée laissait voir un plan de Bayonne, de la citadelle, des camps retranchés, etc. Des épingles noires et rouges, plantées dans la carte, déterminaient les positions occupées par l'armée assiégeante et les avant-postes de la garnison. Deux bougies consumées à moitié attestaient un travail récent, et dans un coin obscur du salon, sur un canapé, dormait un officier d'ordonnance anglais tout armé et tout éperonné. C'est là que le déserteur français se trouva en présence du général Hope, que l'aide-de-camp avait fait prévenir et qui s'était levé à la hâte. C'est là que, moyennant un prix convenu, il révéla la sortie projetée de la garnison, le nombre d'hommes qui devaient composer les colonnes d'attaque et l'heure de la sortie. Le général donna aussitôt des ordres; les officiers d'ordonnance coururent aux diverses positions occupées par les troupes anglaises, mais il n'était plus temps: le tambour et le canon se faisaient entendre, et les troupes françaises se précipitaient au pas de charge.

En effet, on n'avait pas tardé à s'apercevoir à la citadelle de la désertion du soldat, et, l'heure de la sortie, fixée à cinq heures, avait été devancée. Ainsi, à trois heures du matin, les avancés de l'ennemi étaient attaqués sur tous les points, et avant que les colonnes du Boucau et du Hayet eussent eu le temps de se rallier et de marcher sur le théâtre du combat, la garnison avait repris vaillamment, et au fil de la baïonnette, toutes les positions dont elle avait été chassée le 27 février. Sortie tardive de Montaigut avait eu lieu le combat le plus acharné et le plus long temps disputé; la maison Manet et les retranchemens anglais pris et repris quatre fois, et pavés de cadavres; enfin le terrain resta aux braves bataillons français du 82e, 26e et 70e de ligne. Les troupes anglaises culbutées dans les ravins se retirèrent alors dans le petit vallon dont nous avons parlé au commencement de cet épisode. Le déserteur, pendant ce temps, se rendait au quartier-général au général Hope, qui, pris dans les rues par des voltigeurs du 82e, emblessés dans le chemin creux de la maison Mouré, abattirent le chef anglais et tuèrent le cheval sur la place.

Les batteries de la citadelle dirigeaient en même temps un feu terrible sur le petit vallon où les troupes des 1er., 2e et 3e régimens de la garde royale anglaise et du 60e de ligne se retiraient en désordre; malgré la pluie de fer, les boulets creusaient les rangs et frappaient sans relâche les officiers, les soldats, les chevaux et les affûts qui se trouvaient sur le chemin de leurs retranchemens ruinés.

Un magnifique cerisier s'élevait à gauche de petit vallon, sur une pente couverte de hautes fougères; les fuites et les décombres y trouvaient asile. Le terrain se trouva rapidement couvert de cadavres, et la tombe de l'arbre garda merveilleusement un combat, un épisode du gant merveilleusement un combat et une époque mémorables. Autour de cet arbre furent ensevelis les officiers tués à ses pieds dans la journée du 14 avril, et c'est là l'origine de ce modeste et historique cimetière si paisiblement caché dans la commune de Saint-Etienne. Pendant seize années, quelques pierres grossièrement taillées, auxquelles aucun soin ne fut donné par les habitans et les voyageurs, indiquèrent des officiers qui ont été enterrés, près l'arbre à la où ils étaient tombés, et plusieurs sans monument encore, surtout ces hauteurs, jusqu'au Boucau, de peu être protégés par une croix et quelques fleurs, à peine quelques, peu de taillis, c'est le dernier souvenir du blocus de 1814.

En 1830 une sorte de souscription fut ouverte en Angleterre, dans le 3e. régiment de la garde royale, appelé *Coldstream*, et M. Harvey, consul anglais à Bayonne et un capitaine dans ce même régiment, fut chargé d'acheter le terrain et représentant les officiers tués. On a rassemblé le cimetière, fait clore et un jardin fut construit dans la haie, un religieux; mure à élever; quelques arbres et des fleurs, et une sorte de pierre tumulaire, placée debout à une extrémité du monument, rappela le nom et la date de la sortie de la garnison de Bayonne. On lit les noms de ceux qui sont morts et le sacrifice dans le cimetière. H. Sullivan, baronnet et membre du parlement; T. Collier, lieutenans-colonels du 1er régiment de *Coldstream*, C. de la garde; W. G. Crofton et W. Burroughs, capitaine dans le même régiment; F. Vachell et W. Pitt, enseignes dans le même régiment; W. Vane, enseigne dans le 1er régiment de la garde; O. L. White et J. B. Shiffner, capitaines et F. Holbourne, lieutenant dans le 3e régiment de la garde; enfin J. Hamilton, lieutenant dans le 60e de ligne.

Voilà ceux qui ont obtenu les honneurs de l'épitaphe et qui dorment paisibles, à 500 lieues de leur patrie, sous quelques pieds de terre qui leur appartiennent et qu'il ont achetés à un assez haut prix pour que notre susceptibilité française ne puisse pas s'en offenser.

Le monument de *Coldstream Guards* est devenu, depuis 1830, le but des pèlerinages d'une foule d'Anglais que leurs affaires ou leurs goûts cosmopolites ont amené dans nos contrées. On assure même que quelques uns d'entr'eux, sous l'influence d'une pensée exclusive de piété nationale, ont fait le voyage de Bayonne, pour contempler un instant, la tombe de leurs compatriotes et pour emporter des feuilles ou des fleurs mémoratives qu'ils placent précieusement dans leur album, et qu'ils classeront plus tard dans leur musée domestique, entre un fragment de lave que l'accès du feu aura capricieusement tordu et quelque onyx de Bengale. Il y a quelque chose en effet d'aventureux et de bizarre dans la destinée de ces hommes du Nord que la fatalité a retenus pour toujours au fond de notre France méridionale; et les fleurs qui croissent sur leurs tombes valent bien la peine qu'on en enrichisse l'album d'un artiste ou d'un voyageur. (*Nouvelle Minerve*.)

COMMERCIAL.

New York, 10 juillet 1837.

Vente d'Actions.

50 actions banque des E. U. $109 1/2

L'argent continuait à être toujours moins rare à New York et la demande avait de beaucoup diminuée.

Le marché au coton, à Charleston, le 11 juillet, n'avait éprouvé aucun changement. Le beau riz était rare, et valait $3 75.

HAVANE.—Nous recevons par la *Malle Expresse* des nouvelles commerciales de la Havane jusqu'au 4 du courant, apportées à Charleston par la goëlette *United States*. A cette date, le riz se vendait 12 1/2 réaux; il n'y avait aucun arrivage. Cet article était rare et en demande, et rapporterait 12 1/2 à 13 réaux.

Le marché au sucre était animé, et en quelque sorte faiblement approvisionné. Les qualités assorties se vendaient de 5 1/2 à 7 1/2 réaux; blanc, 9 1/4 à 10 1/2; brun et jaune, 5 à 7 1/2. Café, $5 à 7 le quintal. Mélasse, 3 réaux par barillet. Traites sur Londres, 7 à 8d. de prime; sur les Etats Unis, pas de transactions.

HAVANE, 4 juillet.—Riz, dernières ventes, 12 réaux. Les dernières nouvelles reçues d'Angleterre ont produit ici une impression favorable, et le sucre est en quelque sorte rare à 5 1/2 à 7 4 réaux pour les qualités assorties; sucre blanc, 9 à 10 1/2; brun et jaune 5 à 7 1/2; mélasse, 3 1/2 réaux par barillet.

Extrait d'une lettre datée

Matanzas, 5 juillet.

Le sucre très-est en demande, particulièrement les belles qualités, qui sont rares; nous avons beaucoup de muscovado sur place, principalement en qualités moyennes et communes, qui se vendent facilement à bas prix. Le café continue à être calme et l'on ne fait presque rien dans les mélasses. La dernière vente de riz s'est faite à 12 réaux. Le marché est bien approvisionné en bœuf gras.

Le bœuf salé prime et No. 2, se vend 5 50 à 10; le tasseau, 5 50 à 6; biscuit 6 à 7; beurre jaune 17 à 20; chandelles moulées, 19 1/2 à 21; fromage américain 14 à 15; cidre 3 50 à 4; morue 3 25 à 3 75; farine américaine 18 à 19; jambon 15 à 16; graisse 13 à 14; maquereaux 5 à 6; sucre assorti, moitié blanc moitié brun, 5 8 à 9 1/2; dito blanc 9 1/2 à 11 1/2; brun 5 à 6; jaune 6 1/2 à 7 3/4; café première qualité 7 à 7 4; dito 2me. et 3me. qualité; 4 à 6 4; mélasse 3 à 3 1/2 (par 5 1/2 gallons)

Changes.—Sur Londres, 6 à 9 pour cent de prime; des ports des Etats-Unis nominal; Nouvelle-Orléans, dito.

Fret.—Pour l'Europe par ton; Etats-Unis $1 par caisse; café 1/4 cents; mélasse $3 à 3 50 le boucaut.

HAVRE, 23 Mai.

CIRE.—Cet article est stationnaire. Nous avons reçu de New-York 31 sacs.

CAFE.—La demande est généralement languissante depuis notre dernier rapport. Quelques partis de vieux et ordinaires St. Domingue ont été achetés hier à une réduction de nos prix.

COTON.—D'aussi loin qu'il est possible d'en juger des prix irréguliers qui ont existé pendant les huit derniers jours, les sortes communes des Etats-Unis à courtes soies, ont éprouvé une autre baisse de 5 à 7 1/2 centimes par 1/2 kil. depuis notre dernier rapport. Dans les qualités fines des mêmes cotons, il n'y a eu que très peu ou pas de changemens.

PARIS, 31 mai.

Cinq pour cent, 109f. 50c.; quatre pour cent, 99f. 50c.; trois pour cent, 79f. 50c. 55c. 79f. 60c.; actions de banque, 2440f.; obligation de la ville de Paris, quatre pour cent, 1195f.; rente de Naples, 99f. 70c. 65c.; emprunt romain, cinq pour cent 101 3/8; dette active d'Espagne, 24 1/4 24 1/4 1/8, 24 24 1/8 1/4 3/4 1/8; dette différée 5 3/8 3/4 5 1/2 3/4; passives do. 5 5/8 3/4; do. trois pour cent, 29 1/8 3/4; emprunt Haïtien; 325f.

Traites sur Londres, un mois, papier, 25f. 28c; argent 25f. 35c.; trois mois, papier, 25f. 12 1/2c.; argent, 25f. 17 1/2c.

LIVERPOOL, 2 juin.

Marché aux cotons.—La demande pour les cotons, a reçu lundi un échec en raison des nouvelles reçues ce jour des Etats Unis; mais malgré cela les demandes ainsi que le marché ont été fermes toute la semaine, et le marché s'est fermé avec une augmentation de 1/4 dans les prix pour les qualités américaines et pour les autres qualités aux prix précédens; comme on se réfère à l'année 1839 en comparant les prix et le stock d'alors, avec notre approvisionnement et nos prix actuels, nous avons seulement à remarquer que la consommation par semaine de 1839 était estimée à 14,331 balles, et celle de l'année dernière de 19,452 balles; il est inutile de faire observer que ce qui a produit la baisse sur les prix pendant l'année précédente, provenait d'un grand approvisionnement, et d'une faible consommation, tandis que dans le moment actuel le dérangement du marché monétaire est la principale cause des bas prix, et jusqu'à ce que la gêne disparaisse, nous ne pouvons espérer d'améliorations dans les marchés. Les spéculateurs ont acheté 2000 balles américaines, 800 Surat, et 100 Madras; 6500 américains, 230 Bahia, 500 Egyptiens, et 309 Surat ont été renvoyés le mois dernier dans l'intérieur sans être vendus; les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à 7000 balles de toutes qualités. Nous avons à rapporter un navire venant de la Mobile et un autre venant de Savannah; les importations de cette semaine sont 13269 balles et les ventes s'élèvent à 40,290 balles, savoir: 20 Sea Island 17 à 25; 20 taché do. 7 3 4; 6860 Upland à 3 1/8 à 7 1/2; 16770 Nlle-Orléans 4 1/2 à 8 1/2; 8060 Alabama de 4 1/2 à 7; 1500 Pernambuco, 8 à 9 3 4, 1080 Bahia 5 3/4 à 8; 280 Maranham 6 1/2 à 8 1/2; 1230 Laguira 4 3/4 à 7 1/2; 140 Indes Orientales 5 1/2; Smyrne 7; 350 Egyptiens 8 à 12; 110 Madras 5 à 5; 20 Manille 4 3/4; 3849 Surat 2 3/4 à 5.

1er Juin.—Les ventes depuis vendredi s'élèvent à 24,000 balles dont 5060 ont été vendu aujourd'hui; les prix ont baissé 1/4d pour toutes les qualités américaines de 6 3/4 pour toutes les qualités communes se vendaient aux mêmes prix que la semaine dernière; les arrivages depuis vendredi sont, 8 navires des Etats Unis et 1 venant d'Egypte.

LOUISVILLE, 10 juillet.

La rivière est toujours navigable; les affaires sont languissantes. La récolte de maïs, dans toute l'étendue du pays, promet d'être abondante. Les prix du jambon, de la graisse et de la farine n'ont pas produit de changemens.

Il y a eu quelques ventes de toile d'emballage à 20 à 23 cents, payables à 6 mois. Les cordes valent 8.

Comestibles.—Le café continue à être recherché; le sucre se rend lentement à nos cours antérieurs. Le thé de bonne qualité se maintient de 80 à 85, thé qu'il s'en soit vendu à 75 au comptant.

Le whiskey vaut 25, et le tabac n'a pas éprouvé de changement dans les faibles transactions qui ont eu lieu.

Espèces.—Il n'y a pas lieu de supposer que la situation des choses deviendra pire, ou que les prix en général déclinent davantage. Ceux qui ont conservé de l'argent pour faire des spéculations feront bien de le mettre en circulation. Les dettes à l'étranger depuis la suspension des paiemens en espèces, ont été liquidées rapidement; les espèces ont tombé de prix à New York et tout porte à croire qu'avant long-temps on reprendra les paiemens en espèces. Par les opérations des banques du Kentucky, le marché monétaire promet d'avoir beaucoup d'aisance sur notre place. La Banque de Louisville ne fait plus de demandes sur les billets endossés à satisfaction. La Banque du Nord continue à exiger 10 pour cent. La Banque du Kentucky, depuis la suspension, a pris la résolution de reprendre autant qu'elle le pourrait, et néanmoins sa circulation, dans ce court espace de temps, a été réduite autant de $300,000.

Nous apprenons que les récoltes de coton promettent d'être belles, ce qui tend à faire baisser les prix des toiles et cordes d'emballage. D'un autre côté, les planteurs, en vue de la baisse des prix du coton et de la difficulté de se procurer des provisions, ont planté cette année plus de maïs que de coutume, ce qui diminuera grandement les demandes de cet article, et aura une tendance à diminuer le prix du porc.

MARIE.—Sam di, 15 du courant, par l'honorable juge M Grivot, M. Louis SANCHEZ, à mademoiselle Rose LOZANO, tous deux de cette ville.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Le prix de la farine fraîche est aujourd'hui de $12 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers devront pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 17 du courant, y donner 32 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent onces, c'est à dire 32 onces 3 4.

17 juillet. DENIS PRIEUR, maire.

Association Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

LES personnes suivantes ont été nommées pour former le comité des secours pour le quartier suivant.

S. F. KIP, chairman.
T. DARD.
H. HAYNES.
D. M. AULY.
J. H. DOYLE.

18 juillet—2 B. CASEY, secrétaire.

Compagnie de Navigation d'Orléans

Nouvelle Orléans, 15 juillet 1837.

LA direction de cette institution, ayant décidé, dans sa séance du 14 courant, de faire enlever toute la terre qui se trouve entre le mur bâti le long du côté sud du Canal Carondelet et l'ancien bord du dit canal;

Avis est donné par les présentes que des soumissions seront reçues jusqu'au vendredi, 21 juillet, pour toute cette première portion de l'ouvrage, depuis le rue du Bassin jusqu'à la ligne supérieure de la rue Tonti, mesurant 190 pieds 6 pouces de longueur, mesure américaine. Les remblais doivent aller jusqu'à la profondeur de 10 pieds 6 pouces de la surface du mur en briques, laissant le long du dit mur un talus d'environ deux pieds 6 pouces de hauteur sur 4 pieds de largeur au fond du canal. La terre provenant des fouilles doit être jetée dans la rue. Les soumissions devront énoncer le prix minimum par Yard Cube.

18 juillet—3 GUSTAVE F. WEISSE, Sécr.

MESS PORC—à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
14 juillet. 14, rue Poydras.

PRIME PORC—100 barils, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.,
19 juillet 14, rue Poydras.

TROUVE—Une somme d'argent, que le propriétaire peut avoir en prouvant la propriété, et en payant les frais. S'adresser à
HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet 18, rue Poydras.

MESS PORC—200 barils de mess porc, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
14 juillet. 14, rue Poydras.

100 MILLIERS de belles Briques du pays, à vendre par FRANKLIN & AMES,
56, rue du Camp.

PORC—250 barils Porc mess, 100 demi-bis. à vendre par G. DORSEY,
14 juillet No. 44, Nlle. Levée.

JAMBON, plats-côtés et épaules, à vendre par G. DORSEY,
14 juillet No. 44, Nlle. Levée.

WHISKEY—250 bqx Whiskey commun, et rectifié, à vendre par G. DORSEY,
14 juillet No. 44, Nlle. Levée.

GRAISSE—200 fréquins Graisse ferme, en débarquement et à vendre par G. DORSEY,
14 juillet No. 44, Nlle. Levée.

FARINE—quelques centaines de barils, qualité superfine, à vendre par G. DORSEY,
14 juillet No. 44, Nlle. Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey de Monongahela, à vendre par ROBERT H. WHITE,
No. 34, rue Gravier.

BRIQUES—100,000 briques du Lac, de bonne qualité, à vendre par WILLIAM BOMAN,
No. 168, rue du Bassin.

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre, à vendre par ROBERT H. WHITE,
No. 34, Nouvelle Levée.

PORC—Mess, Prime, Mo. et P. O. à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet No. 18, rue Poydras.

SUCRE—60 boucauts sucre, en magasin, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

GRAISSE—15 barils, en magasin, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

BEURRE—20 fréquins beurre de l'Ouest, en magasin, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

FARINE—100 barils farine superfine, supérieure et recommandée, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

JAMBON—15 futailles jambon de Cincinnati, en magasin, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

TABAC—50 fréquins tabac manufacturé, à bas prix, en magasin, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet

COURRIER DES ETATS UNIS.—On offre à vendre 'cash' 9 volumes complets du *Courrier des Etats Unis*, formant un set, depuis le 1er. mars 1828, 1er. numéro qui a paru du journal jusqu'à ce jour. C'est le seul set complet qui se trouve maintenant aux Etats Unis. S'adresser au bureau du journal.
18 juil—3

JAEGER ACHTUNG!!

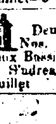

Die mitglieder der compagnie sind aufgefordert sich nachsten donnertag den 22 um abends 8 uhr precis auf dem versammlungs zimmer einzufinden, um wichtige geschäfte für die compagnie zu verhandeln.
Auf befehl des Capitains
J. C. WAGNER,
18 juillet Ober Jaeger.

AVIS.—Les personnes qui auront quelques réclamations à faire contre la succession de feu Théophile Mytry sont priées de présenter leurs comptes chez L. Gamotis, pharmacien, curateur.
18 juillet—3

A LOUER.

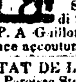

Deux Maisons en briques à deux étages, Nos. 140 et 144, rue du Bassin, situées près du vieux Bassin; on en donnera possession le 1er. août. S'adresser à W. BOMAN,
18 juillet No. 168, rue du Bassin.

CHEVAL EPAVE,

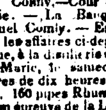

Conduit à l'écurie située rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon. Ce cheval est petit, gris, à courte queue et borgne; il n'a aucune étampe. S'il n'est pas réclamé d'ici au Samedi 29 juillet courant, il sera vendu par Mr. P. A. Guillotte, encanteur, ledit jour, aux heures et place accoutumées. 18 juillet—4

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District Paroisse Ste-Marie.—Wm. M. Brit, *contre* Samuel Comly.—Cour de District.—Paroisse Sainte-Marie.—La Banque des Etats-Unis *contre* Samuel Comly.—En vertu d'ordre de cour dans les affaires ci-dessus, il sera exposé en vente publique, à la demeure de la ville de Franklin, paroisse Ste-Marie, le samedi 29 de juillet 1837, entre les heures de dix heures du matin et quatre de l'après midi, 160 pipes Rhum de 4me. preuve, et 230 barils Rhum épreuve de la Louisiane.

CONDITIONS.—7 mois de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets payable à 7 mois de date, en faveur du soussigné, shérif, avec bonne sécurité qui devra être acceptée par l'avocat des parties dans les affaires ci-dessus.

18 juillet—6 BENJAMIN HUDSON,
Shérif de la paroisse Ste-Marie.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

EST parti marron de chez le soussigné, il y a environ deux mois, le nègre nommé PHILEMON ou PHILIPPE, âgé de vingt neuf ans, taillé de six pieds, peau très noire, cou gros et rouge, barbe épaisse. Il lui manque plusieurs dents à la mâchoire supérieure. Il a l'habitude d'être loué dans les pensions comme cuisinier. On soupçonne qu'il s'est embarqué à bord de quelque steamboat, se disant libre. Il parle l'anglais et le français.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera et le logera en prison.
15 juil—3 A. DIMITRY.

PERDU ou Egaré—Un billet de la somme de cinq cent cinquante piastres, tiré par Mr. G. Delahoussaye, à l'ordre de P. Delahoussaye, daté du 19 juillet 1837, à cent trente jours. Le paiement en est arrêté, il est de nulle valeur qu'au propriétaire soussigné. 13 juillet—3 ED. PLANCHARD.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES HIER.

Navire Elisha Denison, West, New York, E H Gale.
Navire Forrest, Mitchell, Liverpool, Sloan & co.
Barque Norfolk, Bullard, Boston, Bailey & Abbott.
Barque Cossack, Clark, Boston, G & J P Whitney.
Brick Mary Barnard, Beckwith, Havane, W Porter.
Goël. J. Palmer, Davidson, St. Thomas,
J W Zacharie & co.

EXPEDIES SAMEDI.

Navire Rob. Morris, Gay, Liverpool,
H C Cammack & co.
Navire Ellen Brooks, Lindsey, Amsterdam,
J H Shepherd.
Navire Louisville, Cornell, N. York, Bein & Colson.
Barque Josephine, Johnson, Philadelphie,
J D Denegre.
Brick Lapenia, Crawford, New York, L H Gale.
Brick Edward, Sicard, St. Pierre, Martinique,
J W Zacharie & co.
Brick Arabian, Gardner, Charleston,
J A Barelli & co.
Brick Choctaw, Stevens, New York, Geo Bedford.
Polacre Bonne Rochelle, Budesich, Gibraltar,
J C Delavigne.
Goël. Helen, Delarue, Galveston Bay, W Bryan.

ARRIVES.

Goël. Liberty, Seaward, Matagorda.
Navire Wm Brown, Ashton, New York.
Goël. Active, Hayman, Galveston Bay.
Goël. Pensacola, Winslow, Pensacola.
Bateau à vapeur Robt. Morris, Mease, Pittsburg.
Bateau à vapeur Columbia, Chandler, Pascagoula.
Bateau à vapeur John Jay, Pennington, Port Gibson.
Bateau à vapeur Velocipede, Stanley, Attakapas.
Bateau à vapeur South Alabama, Aldrich, Mobile.
Bateau à vapeur Alert, Walker, Mobile.
Bateau à vapeur Co-rea, Ogden, Opelousas.

ARRIVES HIER.

Bateau à vapeur Ajax, Ratier, St. Francisville.
Mazeppa, Sutton, Mobile.
Corinthian, Brown, Cincinnati.
Cinderella, Hagerty, Port Gibson.
Albany, Bricknel, Cincinnati.
Mariner, Streck, Lafourche.
Orleans, Baugh, Galveston Bay.

POUR St.-MARTINVILLE (Attakapas.)
Et tous les ports intermédiaires

Le bateau à vapeur AJAX, capt. Rattier, reçoit du fret et partira pour les endroits susdits mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GRAY, DURRIVE & Co.
18 juillet 42, Nlle. Levée.

POUR PITTSBURG,
Et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur neuf et fin marcheur, **John Jay**, capitaine Pennington, partira pour les ports sus-dits jeudi, 20 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou
HEFFORD & SORGENFREY.
18 juillet No. 18, rue Poydras

POUR LA HAVANE.

Le navire à vapeur CUBA, capt. Swiler, partira mercredi le 19 courant, à 10 heures du matin. Pour fret, s'adresser au capitaine Swiler, ou à
13 juillet—3 JOHN KILSHAW, Jr.

Arrangement définitif.

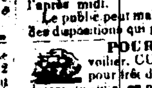

Après le 4 juillet, le bateau à vapeur **Pontchartrain**, partira pour Mandeville Lewisburg, Madisonville et le Landing de Covington, les *Lundi, Mercredi* et *Vendredi* matin, à l'arrivée des chars de 6 heures.

Il en reviendra les jours suivants, du Landing de Covington les *Mardi, Jeudi* et *Samedi*, à 7 heures du matin.

Rien n'est changé à son voyage du Samedi au soir, qui aura lieu comme de coutume; mais le Dimanche matin, il partira aussi à l'arrivée des chars de 6 heures et quittera Madisonville le même jour à 5 heures de l'après midi.

Le public peut maintenant compter sur le maintien des dispositions qui précèdent. 4 juillet—6.

POUR BREME—Le beau navire, fin voilier, CUMBERLAND, capitaine Hasty; pour fret de 100 balles de coton, et l'on s'adresse de suite, en passage, s'adresser à
L. H. GALE,
18 juin 93, rue de la Commune.

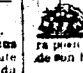

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier, RUTHLA, capitaine Thompson. Pour fret de 50 balles de coton ou en sage, s'adresser à L. H. GALE,
18 juillet 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK

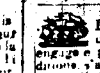

Le navire fin voilier CRATON, capitaine Peckner, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
18 juil 93 rue de la Commune.

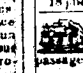

POUR BOSTON—Devant partir, samedi, 22 du courant. Le navire de première classe TELUMAH, capitaine Barton, partira pour vingt-sept ans, du courant; pour la balance de son fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
18 juillet 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

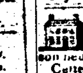

LE beau navire fin voilier Wm BROWN, cap. Samuel J. Ashton, a son chargement engagé, et peut accommoder 4 passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAYLEY & ABBOTT,
18 juillet 14, rue Bienville.

POUR BREME—Passage seulement—Le beau navire fin voilier CITIZEN, capitaine Thorpe, sera de suite expédié, pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE,
19 juillet 93, rue de la Commune.

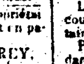

A LOUER—Cette belle maison neuve à étages, située dans la rue Toulouse entre les rues Bourbon et Dauphine, vis-à-vis la maison neuve de M. Jérome Bayon.

Cette maison est parfaitement traitée sous tous les rapports, et offre à une nombreuse famille une des plus agréables résidences que l'on puisse désirer au centre de la ville.

Les tuyaux des Water Works aboutissent dans sa cour et un joli jardin au fond offrent de plus aux occupants l'utile réunie à l'agrément.

Pour la location s'adresser rue Conti no 6 ou bien dans la maison attenante où l'on pourra s'adresser au Docteur Félix Formento.
6 juillet—6

COUR DES PREUVES.—Attendu que Dani Philips, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Vaughan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire les raisons, sous dix jours, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. P. C. DUPLESSIS,
18 juillet Régistr des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Soubiran.—Avis par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis Dubuc, tuteur des mineurs, et curateur de la succession de Victor Soubiran, mais maintenant décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. P. C. DUPLESSIS,
13 juillet Régistr des Testamens.

SUCCESSION DE BUREL.—Tous ceux qui ont des réclamations contre la succession de Burel décédé sont par le présent notifiés de les présenter au soussigné administrateur, et tous ceux qui doivent à la dite succession sont notifiés de payer immédiatement. Toutes les personnes qui ont laissé les harnais en réparations à la boutique du dit Burel, sise rue Tchoupitoulas voudront bien prouver leur propriété et les retirer.
18 juillet W. P.C. DUPLESSIS.

COUR DES PREUVES.—Attendu que S. Blossman, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Julien Trotreau, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. P. C. DUPLESSIS,
18 juillet Régistr des Testamens.

Navire à Vapeur Cuba.

LES livres de souscription au fond capital de ce beau navire pour recevoir encore quelques actions, sont maintenant ouverts au bureau du soussigné, No. 16, Place de l'Exchange, pour lesquels on requière de s'adresser de suite.
13 juil—3 JOHN KILSHAW, Jr. Commissaire.

SOCIETE.—Les soussignés ayant ce jour contracté une société avec le colonel Lawrence S. Banks, du North Alabama, pour la transaction de la commission en général, et des affaires d'expédition, en cette ville, offrent respectueusement leurs services à leurs amis et au public en général.

Les affaires seront conduites sous la raison de **Slaughter, Pickett & Banks.**

La raison de Slaughter & Pickett continuera encore quelque peu de tems, et seulement à l'effet de clore ses propres affaires.
13 juillet—10 SLAUGHTER & PICKETT.

AVIS.—La chancellerie du Consulat de France a été transférée, rue de l'Esplanade près de l'encoignure de la rue des Grands Hommes, où demeurait antérieurement M. Saillard. 13 juillet—3

TENUE de Livre.—Une personne connaissant cette science par pratique et théorie, donnera des leçons particulières, en français ou en anglais, comme on pourrait le désirer. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 juillet—15

LES soussignés offrent à vendre, un assortiment général de **Marchandises** pour le marché mexicain.

488 pièces Toile de Dundee, pour emballage,
41 pièces Toile d'emballage du Kentucky,
50 rouleaux cordages du Kentucky,
22 boucauts eau de vie supérieur, du Old London Dock,
50 caisses Hockheimer, 25 dito Liebfraumilch,
50 caisses Rudesheimer, 100 dito Nierstein,
130 paniers champagne, marque of July,
200 paniers Nectar Mousseux, marque de Lambert & Co.
100 paniers œil de Perdrix,
50 douzaines vieux-vin de Porto et de Sherry.
W. F. VIGERS & CO.
13 juillet—12 No. 26, rue Bienville.

COURTAGE ET VENTES A L'ENCAN.

LES soussignés ayant formé une société sous la raison de WELMAN & JENKINS, pour les opérations de change et de courtage, en y joignant les ventes à l'encan et les affaires de commission, offrent leurs services à leurs amis et au public, et sollicitent une part du patronage public.
R. M. WELMAN.
E. JAMES JENKINS.
Bourse des Négocians, entrée
1 juillet—1m—3pc par la rue Royale.

Chambre du Commerce, 13 Juillet 1837.

DEMANDE D'INFORMATION.—Les parens de feu *Louis Chauvet Dubreuil*, natif de la Rochelle, (France,) et ci-devant résident de cette ville et de Ste Geneviève (Missouri) seraient bien reconnaissants pour toute information qui le concerne.

Les communications sur son compte adressées à Samuel J. Peters, président de la chambre du commerce de la Nouvelle Orléans, seront reçues avec plaisir.
15 juillet—6 G. W. WHITE, secrétaire.

PECHES.—50 barils Pêches desséchées; 2 dito Fromage américain, en magasin, à vendre par
HENRY HART,
15 juillet 36, Vieille-Levée.

UN jeune homme âgé de vingt ans, étranger dans cette ville, se trouvant sans emploi, désirerait travailler dans un bureau ou une maison de commerce. Il connaît la tenue des livres en français et en espagnol. Pour ne pas rester oisif, il remplirait sans répugnance, toute autre occupation qu'on voudrait bien lui confier. S'adresser au 10 rue Napoléon rue Jefferson.
13 juillet—3

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu le mardi, 8 août, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et Louis, pour le compte et risque des personnes ci après dénommées, qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication qui leur a été faite le 21 février dernier, par H. J. Domingon et M. Barnett, Sr. encanteur.

67 lots de terre formant la continuation du faubourg Jackson et bien connus comme faisant partie des terres de F. Hart, tel qu'on le voit sur le plan dressé par L. Surgy, en date du 12 février 1837, maintenant déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public.

Jean Dumont, Ilet	no. 2,	nos.	1, 2, 3
"	"	2,	6, 7, 8.
Veuve Lamotte,	"	6,	1, 2, 3, 4.
do	"	8,	8, 9, 11, 11, 13, 14
do	"	11,	1, 2
do	"	12,	4, 5
do	"	18,	2, 23
P. E. Trasseur	"	11,	5,
do	"	15,	7 à 14
do	"	14,	1 à 12,
St Leon,	"	16,	6, 7, 8.

Conditions au moment de la vente. 18 juil

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1837, et à la requête de M. Gustave Tournade, tuteur de ses enfants mineurs, Jules, Joseph et Pierre Gustave Tournade, il sera vendu, le mardi, 22 août, à midi, à la Bourse encoignure des rues St. Louis et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue de Craps, entre les rues St Antoine et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses y construites, consistant en une maison en briques, de quatre appartements, deux greniers et deux cabinets, et une cuisine briquetée entre poteaux, de quatre appartements.

Conditions: l'acquéreur assumera le paiement de deux billets à ordre, l'un de $1,250, payable le 27 août 1837, et l'autre de $1306, 67 payables le 27 février 1838, et pour la balance fournira trois billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, à 12, 18 et 24 mois, du jour de la vente. 18 juillet—4 fps

PAR FERNANDEZ & WHITING

AUJOURD'HUI mardi, 18 du courant, à leur magasin d'encan, rue St-Louis, entre Chartres et la Levée, à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve,

30 caisses d'Ouvrée,
10 do Serviettes,
2 do Indiennes fines,
10 do Bas blancs et bleus, et une variété d'autres marchandises et groceries, &c., &c.
18 juillet.

PAR M. BARNETT, Senr.

IL sera vendu samedi, 5 août, à midi, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte et risques des personnes ci après dénommées, qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication qui leur a été faite le 28 de mars 1837, par M. Barnett Sr et H. B. Cénas, encanteurs.

437 Lots de Terre, situés à HURSTVILLE, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, maintenant déposé en l'étude de Wm. Boswell, notaire public.

ILETS

"	No. 36 & 74, 20 lots chaque		A. O Keefe,
"	38	11 lots Ilet 46 lots	Jules Mugnan
"	39	11 "	J. N. Gaudin,
"	41	20 "	Ilet 44 20 Louis Eugène,
"	45	27 "	Augustin & Lafargue,
"	48	20 "	Ilet 27 20 Edouard Joly,
"	51	20 "	Ilet 53 20 Joseph D Boldwin,
"	52	20 "	Joseph Gutierrez,
"	80	20 "	Auguste Morin,
"	93	20 "	Ilet 94 23 lots François Edouard,
"	113	22	François Edouard.
"	98	20 "	Simon Museina.
"	101	20 "	Simon Museina.
"	109	20 "	Simon Museina.
"	116	12 "	John B Doherty.
"	119	16 "	Steward Perry
"	115	48 "	Ilet 117, 14 lots Steward Perry.

Conditions à la vente. 15 juillet—10

PAR J. LEVY.

IL sera vendu sans réserve, le mardi 18 du courant, à 4 heures et demie, au No. 53. rue des Magasins, 40 carabines, modèle de Hall, 30 extra du. Une grande quantité de ferblanterie, 10 coffres-forts, petits et grands, un lot de marteaux et de couteaux de Bowie, un ballot de malles de Camphor, et une variété d'autres articles. 15 juil—2

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, le mercredi, 24 juillet 1837, à midi, à la folle enchère des personnes suivantes qui n'ont pas rempli les conditions de la vente, les lots de terre qui leur ont été adjugés, les 8 et 13 octobre 1836, et 28 janvier 1837, par MM Barnett, Sr. & Forstall & Co., encanteurs, savoir:

Vendu le 8 octobre 1836 1. Trois lots de terre désignés par les nos. 8, 9 et 10 de l'ilet no. 21, et adjugés à M. H. Robertson.

2. Deux lots désignés par les nos. 7, 8, de l'ilet no 19 et adjugés à M. Marcos Forbe.

Vendu le treize octobre 1836, Onze lots de terre désignés par les nos. 1 à 11, de l'ilet no 35 et adjugés à M. Augustin Laurent.

Vendu le 28 janvier 1837 1. Treize lots de terre désignés par les nos. 1 à 12 et 24 de l'ilet no 25, adjugés à M J. P. Morgan.

2. Un lot de terre désigné par le no 1 de l'ilet no. 30 et adjugé à M. Jean Dervery.

3. Onze lots de terre désignés par le no 1 à 11, de l'ilet no 28 et adjugés à M. Jos. Dalzel.

4. Treize lots de terre désignés par les nos 1 à 13 de l'ilet no 40, et adjugés à M. Ant. Teca.

5. Vingt quatre lots de terre désignés par les no 1 à 24 de l'ilet no 42 et adjugés à M. Félix Lambert.

6. Onze lots de terre désignés par les nos. 1 à 11 de l'ilet no 47 et adjugés à M. Jacob Olinger.

7. Vingt quatre lots de terre désignés par les no. 1 à 24 de l'ilet no 48 et adjugés à mademoiselle Marie Louise Labretonnière.

8. Vingt quatre lots de terre désignés par les nos 1 à 21 de l'ilet no 49 et adjugés à M. P. J. Mahon.

9. Onze lots de terre désignés par les no. 1 à 11, de l'ilet no 51, et adjugés à M. James Hopper.

Conditions à la vente. 13 juil.

PAR FERNANDEZ ET WHITING.
CABARET A L'ENCAN.

JEUDI 20 du courant, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu rue Gravier No. 20, entre les rues Baronne et Phillipa, Le contenu du dit Cabaret, le tout en un seul lot.
Conditions comptant. 13 juillet

PAR HEWLETT & CENAS.

JEUDI prochain, 20 du courant, il sera vendu à midi, à l'Arcade, par ordre de Charles Gardner, vendit provisoire des créanciers de W. Smith & Co. 35 actions de la Banque de Commerce, les quelles ont été vendues et s'ajouterait qui n'ont pas été payées. Les dites actions sont vendues à la folle enchère au premier acquéreur, qui n'a pas rempli les conditions de la vente.
11 juillet

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu le Vendredi, 21 juillet 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, Une négresse nommée MILLY, âgée d'environ 17 ans, sachant faire un peu de tout dans un ménage.

Conditions: 13 comptant, 13 à six mois, et 13 à douze mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 8 juil—6

LA société existant sous la raison de F. Gillet & Co., est dissoute par expiration depuis le 1er. du courant. La liquidation sera opérée conjointement par les associés.
F. GILLET,
P. A. HEBRARD.
15 juillet—3 VICTOR HESTRES.

AVIS.—La société existant autrefois sous la raison de Philips & Hart, est dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la maison seront liquidées au no 12, rue Bienville.
J. W. PHILIPS,
15 juil—10 HENRY HART.

AVIS.—M. Henry Hart, de la raison Philips & Hart est autorisé à faire le recouvrement et des créances de l'ancienne maison Philips & Hart. Il est aussi chargé de la liquidation des affaires de la dite société.
S. W. PHILIPS,
15 juil—10 HENRY HART.

AVIS.—La société existante sous la raison de PIGUET & BOEHTLINGK est dissoute par consentement mutuel. Les affaires de l'ancienne société seront réglées par Charles Piguet, qui est seulement autorisé à cet effet.
CHARLES PIGUET.
15 juillet—4 A. BOEHTLINGK

LES soussignés ont ce jour contracté une société et continueront les affaires par commission, sous la raison de **Piguet & Roguin.**
CHARLES PIGUET.
15 juillet—4 A. ROGUIN.

CREVASOL, *tresses*, arrivant de Paris prévient en voitures et enseignes, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de s'établir rue Ste. Anne encoig St. Claude. Ils garantiront aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance de leur peindre les voitures aussi bien que les neuves venant de N. York. Ils peindront de plus les appartemens, les lampes, et font généralement tout ce qui concerne leur état. 15 juil—1

DEMANDE.—On a besoin d'un homme exempt et sobre pour aller dans une des paroisses les plus proches de la campagne, en qualité de vacher et de cocher et se rendre généralement utile sur l'habitation. S'adresser au no. 133, rue Poydras, entre les heures de une à deux. 15 juillet—15

LE docteur Marchand, de la faculté de médecine de Paris &c. &c., a l'honneur de prévenir ses amis et ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance, qu'il est de retour de la campagne, et leur renouvelle ses offres de services dans les diverses branches de sa profession.

Sa résidence est rue Royale no. 187, entre St Pierre et Toulouse, où il se trouvera toujours, de midi à deux heures pour ceux qui désireront le consulter.
15 juillet—3

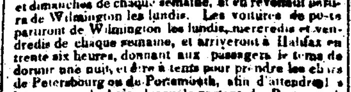

AVIS AUX VOYAGEURS.

LA compagnie du chemin à coulisses de Wilmington et Roanoke a placé sur la ligne de sa route, de beaux chevaux et des voitures de poste, qui doivent aller de concours avec le bateau à vapeur de BOSTON, lequel partira de Charleston tous les jeudis et dimanches de chaque semaine, et en revenant partira de Wilmington les lundis. Les voitures de poste partiront de Wilmington les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, et arriveront à Halifax en trente six heures, donnant aux passagers le temps de dormir une nuit, et d'être à tems pour prendre les chars de Petersbourg ou de Portsmouth, afin d'atteindre les bateaux sur la baie, lesquels partent de Portsmouth les dimanches, mercredis et vendredis.

La compagnie est à même de faire partir de Wilmington trois voitures à l'arrivée des bateaux, et il y a le lendemain s'il est nécessaire, de manière que l'on ne doit craindre aucun retard.

Les voyageurs peuvent être assurés, qu'ils trouveront sur cette ligne, de bonnes voitures, d'excellents chevaux, de prudents conducteurs, des égards attentifs, et qu'ils seront conduits par des routes les plus naturelles du monde. Elle ose espérer que ces avantages lui assureront l'encouragement du public.

Une voiture part trois fois par semaine de Wilmington à Fayetteville, et une autre deux fois par semaine de Wilmington, par Newbern, Washington et Plymouth, en connexion avec le bateau à vapeur qui voyage de Blackwater au chemin à coulisses de Portsmouth.

Les passagers qui partiront d'Augusta dans la matinée, arriveront à Charleston par le chemin à coulisses, le même jour 136 milles.
A Wilmington par bateau à vapeur le matin suivant 170
A Haldax par bateau à vapeur le jour suivant où le dormiront 160
A Portsmouth par le chemin à coulisses le jour suivant 75
Prix du voyage de Charleston à Halifax, 22 piastres, distance 340 milles.
Wilmington, ce 16 juin 1837. 11 juillet—6

A LOUER.

L'Hotel de l'Amérique du Nord, encoignure de la rue Bienville et du Chemin Public. S'adresser à E. MUSSON,
11 juillet—7 Nos. 1 et 2 rue Royale.

ON désire placer comme nourrice, une jeune négresse créole âgée de vingt deux ans, d'une forte constitution, très saine, et sans enfant, pour la ville ou la campagne. S'adresser à Mme Fremaux, mage femme, 103 rue Royale. 11 juillet—3

A VENDRE.—Plusieurs Titres de Soldats et des droits à des terres au Texas, concédés par le gouvernement. HENRY HART,
15 juillet 36, Vieille-Levée.

PAR M. BARNETT, Sr.

Texas Bank Notes for sale by
ROBINSON & Co. 45 Canal st.